L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 29 JUILLET 1890.

PETITES ANNONCES.

UN chien Terre-Neuve est entré, le 23 de ce mois, le soir, chez M Pierre Abadie, coin Soniat et St Patrick. Le propriétaire peut le réclamer au susdit endroit en acquittant les frais de cette publication. John Caseneuve.
29 juil—1f

A LOUER

Nos 1 et 2 Magasins Rouges—nord Peters, entre le Bazaar et le marché aux légumes. Sadresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Mme John Jung vs H. Bassemier.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 12,008—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 4 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
25 juil—25 31—août 4

AVIS DE SUCCESSION.

Succession du Dr Walter Bailey et Mme Adelaide Bailey, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,678—Division D—Attendu que Walter Bailey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Dr Walter Bailey et Mme Adelaide Patrick Bailey, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juil—25 29—3 aout

Succession de Joseph Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,281. — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catharine Schwartz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 juil—24 29—2 août

No. 30,608.

Succession de Francis J. Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiane, Division A Docket No 1.—Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, quel que les titres sur lesquels elles reposent au bureau de Monsieur A. L. Tissot, avocat No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.
PETER BOEHM, Administrateur.
25 juil—25 29—aout 3.

Succession de E. Lezida Bernard, veuve de Manuel Trigo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,650—Division D—Attendu que Manuela Trigo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue E. Lizada Bernard, veuve de Manuel Trigo décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juil—22 27 31

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 30,530, Division E—Taylor & Gormley vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale Taylor & Gormley, composée de George W. Taylor et George F. Gormley, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Edgar M. Cahn, notaire, à son bureau, No 21 Commercial Place, en cette ville, le samedi, 9me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que John Peytavin Esq avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1890.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 juil—5 20 août 9

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 30,712. — Division D. — J. B. Cambeilh vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétionnaire Jean Baptiste Cambeilh, soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le VENDREDI, 8 août 1890, à 11 heures A. M., afin d'accepter les propriétés de l'insolvable, d'élire un syndic, voter sur sa décharge de dette et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes les poursuites contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 juil—26—août 1er 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 30,676—Division D.—De Labretonne et Galmiche vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires sous la raison sociale de De Labretonne et Galmiche et Gaston De Labretonne et Emile Galmiche, individuellement et comme membres de ladite raison sociale, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, en son office dans le Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le JEUDI, 21me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les bien des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Samson Levy, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1890.
(Signé:) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
19 juil—19—5 21 août

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 30 651—Division E.—E. W. Troegel vs ses créanciers—Ordre de cour.—La cession des biens du pétitionnaire Ernest William Troegel est par le présent accepté au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Octave Hart, notaire, le mardi 29me jour de juillet, 1890, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la cession des biens de l'insolvable voter sur l'élection d'un syndic pour la décharge de toute dette de l'insolvable et toute autre matière que la loi autorise et qui pourront se présenter devant le dit meeting des créanciers et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1890.
(Signé:) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN Député Greffier.
15 juillet—15, 22, 29.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,598 — Division D.—Guillaume Dupuy vs ses créanciers. Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire, Guillaume Dupuy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le lundi 11me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. K. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 7 juillet 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 juil—9 24—août 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,509—Division E.—Frank Fleckinger vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la demande du pétitionnaire soit accordée, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable Frank Fleckinger soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, notaire, à son bureau No 130 rue Gravier, en cette ville, le 9 août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes, conditions et manière que la vente des biens délivrés, doivent être vendus, ainsi pour les dispositions à prendre pour les comptes ouverts, et généralement prendre des mesures et délibérer sur toutes autres affaires portées dans la pétition du syndic.
Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1890.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 juil—8 20—9 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,565 — Division A — Roger Cogan vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Roger Cogan soit convoquée et tenue pardevant E. H. Downing, notaire, en son bureau, No 29 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 4me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que J. M. Pratt, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle-Orléans, 30 juin 1890
Signé THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
2 juil—2 15—4 août

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs

R M WALMSLEY, Pres. La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 AOUT 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...$500,	soit	$50,000
100 Lots de...$300,		30,000
100 Lots de...$200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit	$99,900
999 Lots de $100,		99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans Lo.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

RAPPELEZ-VOUS que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que la COUR SUPREME DES ETATS-UNIS a déclaré être un CONTRAT avec l'Etat de la Louisiane, et faire partie de la Constitution de cet Etat, N'EXPIRE PAS AVANT LE PREMIER JANVIER 1895. La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet de cette année, a voté un AMENDEMENT à la Constitution de l'Etat qui sera soumis au Peuple à une élection en 1892, ce qui fixera l'expiration de la Charte de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE à l'année MIL-NEUF-CENT-DIX-NEUF.

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 et le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS
73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. J. Gidière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui se trouve dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Remparts Canal Dryades et Commune. mesurant, au pied français, vingt-neuf pieds de façade rue de la Commune sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds sur la limite le divisant de la propriété de Mme Ryan; quatre-vingt-neuf pieds sur la limite le séparant de la propriété de C. W. Dumas; et trente pieds sur la limite inférieure. Ensemble avec cent quatre vingt deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, soit neuf cent dix dollars, montant du stock loan avec 10 0|0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1882, et la somme additionnelle de trois mille deux cent soixante-seize dollars, montant des contributions des actions, avec 8 0|0 cent d'intrêt par an sur $364 dessus à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1882, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $374 du 1er décembre 1883, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1884, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1885, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1886; et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1887; et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1888; et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1889; et avec les frais et charges du procès et la vente et des taxes de ville et d'Etat dûes sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance des actions hypothéquées, dette pas encore due mais sujet à être collecté d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de $13,104 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—7, 14, 21, 28—août 4, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Ginnery" de valeur, et Machines et Instruments, etc., y appartenant, et Bâtisses, etc., sur deux terrains rue Front, entre les rues Thalie et Erato, (la rue à l'arrière étant la rue Nile-Levée.

C. W. G. Rareshide vs. The Enterprise Ginning and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

1º Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Nile-Levée, Thalie et Erato, désigné par le numéro dix et mesure (au pied américain) vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

2º Un autre lot de terre touchant au lot ci-dessus, désigné par le numéro onze et mesurant vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les machines et instruments qui s'y trouvent dans le dit local en usage et appartenant au dit moulin à coton dans le dit local.

Les dits lots de terre ont été acquis par les défendeurs de Anatole J. Forstall, conformément à un acte passé pardevant M. Voorhies, notaire, le 5 août 1886. Bureau de transfert, livre 127, fol. 86.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—7 14 21 28 juillet—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Morales et Français.

Veuve Jos. Bourdette vs. J. P. Tegedo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros Neuf et Dix, de l'îlet numéro six sept, borné par les rues Champs Elysées, Morales, Français, et Urquhart, suivant un plan particulier fait par F. Zimpel, le 2 février 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, les dits lots mesurant, au pied américain, comme suit: Le numéro Neuf a trente-deux pieds de face à la rue Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, et le lot numéro Dix a trente deux pieds onze pouces de face à la rue Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Urquhart; avec tous les droits, voies, privilèges et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances s'y rattachant.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, d'Antoine Samsot, par acte pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 18 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Second District.

Felix Blum, administrateur, vs Alexandre L. Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Cinq terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, bornés par les rues St Phillippe, Ursulines, Rendon ou Seconde et Lopez ou Troisième, désignés par les Nos de 1 à 5 inclusivement, carré No 9, mesurant, chacun, trente pieds neuf pouces de façade rue St-Philippe, même largeur que sur la limite inférieure sur cent pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—aout 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Mlle Fanny Freret vs James R. Balfour

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,203—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août, 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

La réclamation et jugement de la Deuxième Cour de District pour les 6me et 7me districts municipaux, No 2013 du dossier dans l'affaire de Robert Young vs Frédérick G. Freret, lequel jugement a été signé le 8 mars 1860, pour la somme de $350 99 avec intérêt de 8 0|0 sur $115 33 à partir du 10 août 1872, et 8 0|0 sur $117 85 à partir du 20 août 1872—et transféré à la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 10 893—lequel jugement a été transféré par Robert Young à James R. Balfour, le 24 mai 1889; aussi tout l'intérêt du dit Balfour dans l'affaire, pour faire revivre le jugement actuellement pendant, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juil—22 25 29—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conrad Schnetzle, Mme Pauline Schnetzle, exécutrice testamentaire, vs Louise Bordère, veuve de Lafayette Clay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,588—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet désigné par le No 7, sur l'ancien plan du Faubourg Avart, maintenant désigné comme carré No 125, sur le nouveau plan de H. C. Brown, voyer, borné par les rues Jersey, Levée, Belle Castle et Dufossat; les dits terrains sont désignés par les numéros 14 et 15, et mesurent chacun trente pieds de façade rue Jersey, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Acquis par la défenderesse de Carl Jacob Wolf, le 25 avril 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—2 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 160 acres de terre dans la paroisse Acadia.

Succession de Geo. W. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9,853—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 Juin 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, 160 acres, dans la paroisse Acadia, étant E½ of W½ de la section 3, Township 9, S. R. 1 W.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
30 juin—30—juil 7 14 21 28 20—2 août.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 sous

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.
Mme Bourbon, 161, près Orléans.
26 mai—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Peintures à l'huile et de Gravures.

Mme G. H. Braughn, etc., vs M. J. Taylor, Hugh William, intervenant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,063.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 6 août 1890 à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, 6 tableaux à l'huile et 5 gravures sur acier.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26 31 6 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'une jument de course de valeur connue comme RABBIT.

Succession de Mme Mary Chittenden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,535.—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Chittenden et en faveur de William J Chittenden, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 30 juillet 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Devant mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres — La jument de course RABBIT.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juil—19 22 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus, installations, etc., d'un magasin de bottes et souliers, de première classe.

De Labretonne & Galmiche vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30 676—En vertu d'un ordre de vente daté du 23 juillet 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 29 juillet 1890, à 10 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, coin sud ouest des rues du Canal et Sud Remparts.

Un grand assortiment de souliers, bottes, installations, divers, etc, le tout d'après l'inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et syndic provisoire dans l'affaire ci dessus.
24 juil—24 au 29 inclus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur rue Gravier entre Magazine et Tchoupitoulas, rue en arrière étant la rue Commune.

First Street German Presbyterian Church vs Mme R. E Corcoran et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,337—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Magazine et Tchoupitoulas, désigné par la lettre D, sur un plan du voyer fait par C. A. De Armas voyer, en date du 15 novembre 1868 et attaché à un inventaire fait par P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, dans la succession de Wm Sillman. Lequel dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante-quatre pieds cinq pouces entre lignes parallèles.

Acquise par Mme Corcoran, défenderesse, de Chas G. Rebentisch, conformément à un acte pardevant Joseph A. Taylor, notaire, le 21 janvier 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—5 12 16 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur rue Franklin, entre les rues Calliope et Clio, (la rue à l'arrière étant Liberté.)

John F. Popp vs T W. McEnany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos 30,471—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin (anciennement Benton) Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt député voyer de la ville, en date du 16 décembre 1874, et annexé pour référence à un acte fait à l'étude de André Hero Jr. notaire, le même jour.

La dite portion de terre mesure au pied américain, cinquante deux pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur cent quarante deux pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clio et sur la ligne la plus près de la rue Calliope. la dite ligne a une première profondeur de cent douze pieds, ensuite elle s'étend à angle droit vers la rue Clio de vingt neuf pieds neuf pouces, et alors elle a une seconde profondeur vers la rue Liberté de trente pieds six pouces et trois lignes jusqu'à la ligne du fond, qui a une largeur de vingt-deux pieds quatre pouces et quatre lignes.

Acquis par le défendeur du plaintif par acte d'achat pardevant André Hero, Jr., notaire, daté du 7 juin 1888
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt de propriété, etc, dans le Septième District.

Teutonia Insurance Company vs John S Nichols.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans —No 30,497.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 9 août 1890, à midi de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

La moitié indivise de deux lots de terre avec la moitié indivise des bâtisses, améliorations, machines bouillories outils et instruments aratoires qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le No 20 sur le nouveau plan, borné par les rues Levée, Millaudon, Oliver et Général Scott, les dits lots sont désignés sur le plan de Wm. Forshey, voyer, fait en l'année 1853, par les Nos 4 et 5 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No quatre a trente pieds de face à la rue Levée, cent cinq pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne du lot No 3, cent trente pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne du lot No 5 et quarante pieds de large dans le fond. le lot No 5 a trente pieds de face à la rue Levée, cent trente pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne du lot No 4, quatre-vingt douze pieds de profondeur sur la ligne du lot No 6 et quarante neuf pieds cinq pouces de large sur la rue Général Scott.

Achetée par le défendeur par achat de H. Challu, d'après un acte pardevant E. Commagère, notaire, le 8 juillet 1885. (Titre enregistré L. 122 fol 322).
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Chérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28—4 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Troisième District.

Meyer Weill vs Franz M. Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,583—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui lui appartient, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres (ci devant Moreau) Royale (ci devant Cassacalvo) St Ferdinand et Montégut, désigné par le No 12, sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er juin 1831, et mesurant d'après ce plan, quarante six pieds et huit pouces de façade rue de Chartres, sur cent cinquante-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Laquelle propriété appartient au défendeur pour l'avoir acquise durant la communauté de biens existant alors entre lui et Mme Elisabeth Kaiser, son épouse, par achat d'Antoine Roth, par acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 1er juin 1875, C. O. BK. 103, Fol. 784.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans,
14 juil—14 21 28—août 4 11 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur rue du Camp, entre Washington et Sixième (à l'arrière de la rue Magazine.)

Mme Clara Godwin vs. F. S. Neustadtl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,548—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le 4ème district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Washington et Sixième, désigné par le No 25, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, notaire, plan d'après lequel le dit terrain mesure trente pieds un pouce et une ligne de façade rue du Camp, sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Acquis par le défendeur, par achat, de la demanderesse par un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 2 janvier 1888; enregistré C. O. B. 127 fol 818.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—4 11 16 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 29 juillet 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphia, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente. 29 juillet—1f

PAR JAS P. GUINAULT

Cheval, buggy et harnais.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 2 août 1890, il sera vendu, à midi en face de la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74—

Un cheval, buggy ou calèche avec harnais.
Conditions—Comptant. 29 juil—

VENTE FORCEE—VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI 31 juillet 1890, il sera vendu, à 11 heures du matin sur le Chemin de Gentilly en face du Fair Grounds.

La vacherie de M. Raymond Marquette se composant de:

22 vaches laitières, plusieurs avec veaux les autres sur le point de véler et fraîches en lait, 1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, 1 charrette à provisions les baquets, bidons, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

Aussi—Huit cochons gras et 1 truie avec sept petits.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
27 juil—27 28 29 30 31

Propriétés dans le Sixième District, sur l'avenue Louisiana, Nos 59, 59 1|2 et 61 et un terrain vacant, faisant face à la rue Annonciation.

Succession de Hermann Henry Blomeyer—Division D, No 30,416.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur. — Bureau: Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 16 août 1890, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 juillet 1890—les propriétés suivantes, savoir:

1º Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 101, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Annonciation et Chippewa, mesurant 36 pieds de face au Louisiana Avenue sur 181 pieds 2 pouces 1 1|2 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, et se composant de deux portions de terre se touchant et faisant partie des lots 11 et 12 du dit îlet. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison double retirée de la rue, ayant galerie sur la façade, huit chambres, hangar et une écurie, citerne, puits, lieux d'aisance, etc., etc. L-tout couvert en ardoises.

2º Un lot de terre, situé dans le même îlet, mesurant 26 pieds de face au Louisiana Avenue sur 181 pieds 2 pouces 1 1|2 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre faisant partie des lots Nos 11 12, 13 et 14. Ensemble, une petite maison construite dans l'intérieur du terrain, couverte en ardoises, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. etc.

3º Un certain lot de terre vacant aussi situé dans le même îlet mesurant 27 10|12 pieds de face à la rue Annonciation sur 125 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lequel lot de terre est désigné par le No 16 de l'îlet No 101

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, la balance à un an de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an dejdate avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs paieront comptant un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire.
16 juil—16 19 26 août 2 9 16

ASSURANCES.

Conformément aux Règlements de sa Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non acquises de l'année précédente

Primes d'incendie...	$167,066 13		
Primes de rivières...	2,183 68		
			$169,249 81
A déduire—			
Primes non acquises pour 1889...		$36,039 52	
Primes remboursées et commission		19,807 60	
Réassurances		5,425 47	
			$61 272 59
Primes nettes acquises			$107,977 22
A ajouter—			
Intérêt, loyers et courtage			$17,936 83
Revenu net			$125,914 05
A déduire—			
Pertes d'incendie de 1889		$49 509 48	
Pertes de rivières de 1889		354 95	
		$49,864 43	
Pertes encourues et payées en 1889. Taxes de l'Etat et de la ville, Board of underwriters, Salvage Corps et dépenses générales et salaires		26,735 59	
			76,600 02
			$49,314 03
A déduire—			
Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés			$5 396 25
Bénéfices bruts pour 1889			$43,917 78
Moins—			
Pertes encourues en 1888 et payées en 1889			19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889			$23,950 37
ACTIF.			
Argent dans les banques			$12 908 48
Primes en cours de collection			21 443 34
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, réduits à 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, un St Bernard Steam Fire Company, un Bataillon Washington Artillery			151,233 40
Metairie Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company			33,500 00
Billets hypothécaires 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant			33,388 11
Prêts sur demande garantis par titres valables			47,232 42
Billets à recevoir pour primes			3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau			70,997 68
Warrants de l'Etat			83 00
Débiteurs divers			1,824 82
			$370,472 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts			1 306 89
Actif total			$371,779 91
Actif comme ci-dessus		$371,779 91	
PASSIF.			
Pertes ajustées et non ajustées		$5,110 00	
Dividendes non réclamés		286 25—	5,396 25
Surplus au vue des porteurs de police			$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.
[Signé] N. B. TRIST, Notaire.
[Sceau.]

DIRECTEURS.

Manuel Abascal,	H. Larousaini,
E. J. Bobet,	P. Ponts,
C. T. Dugazon,	G. Pitot,
H. Gally,	Ad. Schreiber,
S. Gumbel,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks.	J. Tuyès.

Succession de W. E. Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,687—Division A.—Attendu que Florence Ward Chade a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. E. Ward, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
26 juil—26 30—août 3

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nlle-Orléans, Lne.

LEON QUEYROUZE & CO.,
EPICIERS EN GROS,
—Importateurs de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchands de—
produits des campagnes et de l'Ouest.
27 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre dans le Sixième District.
Une jolie maison à un étage rue Cadiz, entre Live Oak et Laurel.

Succession de Thomas L. Malone.

No 29,225.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "C".

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10, rue Carondelet, SAMEDI, 23 août 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," rendu et signé le 18me jour de juillet 1890, Dossier No 29,225, dans l'affaire de la succession de Thomas L. Malone, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux désirables lots de terre élevés et bien remblayer dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Live Oak, Jena, Laurel, désignés comme lots 21 et 22, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds. Les améliorations consistent en une jolie maison à un étage, ayant plusieurs chambres.
Conditions—Comptant.
Acte de vente, au frais des acquéreurs, pardevant Samuel Flower, notaire, No 182, rue Gravier. 10 pour cent au moment de la vente.
19 juil—19 26—août 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE.

Trois magasins en brique à deux étages, Nos 222, 224, 226, rue Magazine.

Jolie résidence en bois à deux étages, No 349, rue Baronne près Erato.

Magasins en briques et résidence, coin des rues Chemin du Bayou et St Claude.

Cottage No 406, rue St-Claude.

Montre en or et rayon.

Ann Joséphine Martin vs Albert E. Martin et als.

No 30,421.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu le 27 juin 1890 et signé le 2 juillet 1890 dans l'affaire Ann Joséphine Martin vs Albert E Martin et als, il sera vendu à l'encan.

1º Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, St Joseph, Constance et Delord, désignés comme lots Nos 1 et 2.

Le lot No 1 mesure 22 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 86 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Le lot No 2 est contigu au lot ci-dessus et mesure environ 30 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent trois magasins en briques à deux étages, désignés par les Nos 222, 224 et 226 rue Magazine. Toujours loués et rapportant $2 50 par mois.

2º Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet Clio et Erato mesurant 21 pieds 5 pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes

Les améliorations comprennent une jolie résidence simple et confortable en bois à deux étages, avec une bâtisse en bois à deux étages qui sont contiguës dans le fond, désignées comme No 349 rue Baronne.

Bien située, avec tous les agréments à portée et rapportant $240 par an.

3º Un lot de terre dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, St Claude, Quartier et Tremé. Le dit lot forme l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St Claude et mesure 32 pieds de face à la rue Chemin du Bayou sur une façade et une profondeur de 100 pieds sur la rue St Claude

Les améliorations comprennent une maison en brique à un étage avec attic et une bâtisse en briques à deux étages dans le fond en face de l'église St Augustin, rapportant $25 par mois et occupée par le locataire actuel depuis plus de 24 ans comme magasin de Fantaisie et Notion et comme résidence.

4º Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Remparts, St Antoine et Annette, mesurant 15 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur

Les améliorations comprennent un cottage, un étage désigné comme No 406 rue St-Claude.

Aussi.

A la même heure et au même endroit

Une montre en or, et porte plumes et rayon en or.

Conditions—Pour montre en or, comptant. Pour propriétés foncières, un tiers comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans en paiements égaux le tout garanti par des billets de l'acquéreur et portant un intérêt de 8 pour cent à partir du jour de la vente, avec la réserve du privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt de 8 0|0 de la clause pénale, ensemble avec les clauses de garantie d'assurance usuelles.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant T. Wharton Collens, notaire, bureau dans la bâtisse Morris.

Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.
6 juillet—6 19 26—2 9 16 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente attrayante à l'encan
—DE—
Actions de banques, d'assurances et de chemins de fer.

Succession de Charles Macready.

Nos 30,534 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—MARDI, 29 juillet 1890 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé, en date du 16 juillet 1890, Dossier No 30,534, dans l'affaire de la succession de Charles Macready, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1º Cinquante deux actions du fonds capital de la Mechanics & Traders Insurance Company, valeur au pair $100.

2º Cent vingt actions du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Company, valeur au pair $100.

3º Cent vingt six actions du fonds capital de la New Orleans City & Lake RR. Company, valeur au pair $100.

4º Trente cinq actions du fonds capital de la New Orleans Gas Light Company, valeur au pair $100.

5º Cent quatre vingt-deux actions du fonds capital de la New Orleans & Banking Company, valeur au pair $100.

Conditions—Comptant avant le transfert par chèque certifié.
17 juil— 7 20 26 29

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de choix propres à bâtir dans le Septième District,

Près de l'Avenue St-Charles.

Succession de William Mulford.

No 28,407—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Cie.—Bureau No 5 rue Carondelet. — SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté du 24 juin 1890, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf terrains au coin des rues Adams et Macarty, situés dans le Septième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Adams, Commercial, Hillary et Macarty, désignés par les Nos 3 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, sur un plan de Wm Forshey, voyer, en date du 4 avril 1863 et déposé pour référence, en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, et aussi, selon un plan du voyer fait par Wm H. Williams ancien voyer de la paroisse Jefferson, et annexé pour référence à un acte pardevant Jas. Graham, ancien notaire de cette ville, en date du 26 juin 1869, et mesurant comme suit:

Les terrains 3, 4 et 5 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains 6, 7, 8, 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 10 pouces plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles; le No 10 forme l'angle des rues Adams et Macarty. Le dit terrain No 11 mesure 30 pieds de façade rue Macarty sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ces terrains sont près du Parc Audubon et de l'avenue St-Charles. Ils sont situés d'une façon très avantageuse pour qu'on y bâtisse des maisons de résidence, et leur voisinage s'améliore rapidement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 juin—5 12 19 26 juillet—2 août

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double rémunérateur, Nos 41 et 43 rue Polymnie entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée.

Succession de Charles Melchert.

No 8,847—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune. — SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 1er juillet 1890 et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

L'élégant cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 41 et 43 rue Polymnie, dans l'îlet borné par les rues Euterpe, Prytania et avenue St-Charles, Premier District de cette ville. Le terrain fait partie du terrain 12 de l'îlet 75, sur le plan original du Faubourg Annonciation, déposé dans les archives de H. P. Carre, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue Polymnie, sur 107 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le cottage est retiré de la rue, avec galeries devant, deux étages à l'arrière avec cinq chambres de chaque côté, allée sur le côté et arrière cour, deux citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit par billets garantis par lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
5 juil—5 5 12 19 26 31—1 2 août

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains dans le Troisième District.

Succession de Henri Buttmann.

No 30,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 19 juillet 1890, seront vendus les terrains ci après décrits.

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District, désignés par les lettres C et D, d'après un plan dressé par Ch G. de L'Isle, voyer, dans l'îlet borné par les rues Marais, Clouet, Louisa et Urquhart, et mesurant chacun 37 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Marais sur 171 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 devront être payées par l'acquéreur qui fera un dépôt de 10 0|0 comptant du montant de l'adjudication, sur les lieux. L'acte de vente pardevant Octave Morel, aux frais de l'acquéreur.
22 juil—22 26—2 9 16 23 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire de propriétés de valeur dans le 3ème District, pour opérer un partage.

Un cottage double No 35 rue de l'Union.

Un terrain rue de l'Union, entre Craps et Grands-Hommes.

Cottage double No 557 rue Craps.

Une maison de résidence en bois à deux étages, 299 rue Prieur.

Vingt-une actions du fonds capital de la N. O. C. & L. R. R. Co.

Daniel Lenihan et als vs Margaret Lenihan, épouse de Thomas Fernon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 30 353.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur. Bureau 87 rue Bienville—SAMEDI, 16 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juillet 1890, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci après décrites, savoir:

1º Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Craps, Union et Français; le dit terrain mesure au pied américain 27 pieds de façade rue de l'Union, sur 145 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté, galerie à l'arrière, une cuisine en bois ayant deux chambres de chaque côté, hydrant, gaz, citerne, cour briquetée, etc.

2º Un terrain contigu à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 42 pieds 9 pouces de façade rue de l'Union, sur 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur.

3º Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le carré d'îlet borné par les rues Craps, Poste, Amour et Espagne, mesurant 30 pieds de façade rue Craps sur une profondeur de 80 pieds, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres de chaque côté, une cuisine double en bois à l'arrière, citernes, etc.

4º Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Prieur, Laharpe, Columbus et Roman, le dit terrain mesure 31 pieds 7 pouces de façade rue Prieur sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles mesure américaine

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, à deux étages, ayant deux chambres aux 2 âges inférieur et supérieur, cuisine attachée à la maison, citerne, etc.

Le tout d'après des plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant. La portion à crédit, s'il y en a, à un et deux ans, payables en billets garantis par lien du vendeur portant un intérêt de 8 0|0 à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, transfert de la police d'assurance. 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'année courante, et feront un dépôt comptant de 10 0|0 du montant de l'adjudication, sur les lieux de la vente.

L'acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, au frais des acquéreurs.

—AUSSI—

Le même jour, et au même endroit, immédiatement après les ventes ci-dessus mentionnées, il se vendra—

Vingt-et-une actions du fonds capital de la N. O. C. & L. R. R. Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 juil—12 19 26—2 9 16 août

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence agréable, avec trois grands terrains.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 9 juin 1890, dans l'affaire de Mme Carrie M. Wrigley, épouse de William H. Wrigley, vs Mme Lizzie C. Wooley, veuve de John B. Rareshide et als, No 29,900 du dossier de la dite cour, Division B, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Soraparu, Philip, Fulton et Rousseau désignés comme lots Nos 116, 117 et 120, lesquels sont attenants et mesurant ensemble 96 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Soraparu sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois No 47, rue Soraparu. Les terrains sont convenables pour jardin et polager et sont bien ombragés. La propriété est près des débarcadère pour l'étranger, du bac de Gretna, marché, écoles, etc, et trois lignes de chars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les clauses ordinaires de garantie, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890, et devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Zengel, Esq. notaire.
8 juil—8 12 19 26—2 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété à deux corps de logis et bon emplacement pour affaires, rapportant de bons revenus.

Coin des rues Erato et Willow.

Succession of Andrew J. Quirk

No 14,319—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

1º Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Willow, Erato et Clio, étant les lots Nos 5 et 6, sur un plan dressé par A. Phelps voyer, le 5 février 1868, les dits lots se touchent et mesurent au pied américain, 32 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent sur chaque lot d'un cottage en bois, double corps de logis à un étage. La plus grande est louée à $15 par mois et la plus petite à $10 par mois.

2º Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Willow et Claiborne, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 26 novembre 1851. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 122 pieds 5 pouces 7 lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 8 forme l'encoignure des rues Erato et Willow.

Les améliorations consistent à l'encoignure, d'un cottage à deux corps de logis à un étage, et dans le fond du lot face à la rue Erato une rangée de trois cottages à un étage. Le tout loué à $35 par mois.

3º Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Clio et Erato, le dit lot mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Erato, et forme l'encoignure des deux dernières rues. Les améliorations consistent en un magasin et résidence neuve à deux corps de logis à un étage; l'emplacement d'affaire bien connu occupé par John J. Griffin comme épicerie et loué à raison de $25 par mois.

4º Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Thalie et Erato, désigné comme lot No 8, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Erato, sur 100 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Erato et Willow. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, à double corps de logis, loué à raison de $11 par mois

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en contingents égaux, avec 7 pour cent d'intérêt par an, le gage du vendeur, hypothèque spéciale, assurance, etc., et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Marcel T. Ducros notaire.
1er juil—1 12 19 26—2août.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le sixième district formant l'encoignure sud-ouest des rues Constance et Général Taylor.

Une bâtisse confortable et convenable pour une maison d'épiceries, de boucher ou pour débit de fruits.

Succession de Rose Angèle Bazile, décédée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, encanteurs.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue de la Commune.—SAMEDI, 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., en date du 16 juillet 1890, dossier No 30,527, pour le compte de la succession de Rose Angèle Bazile, décédée, à l'encan, il sera vendu:

Un certain lot de terre, désigné par le No 13, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 168, borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance; le lot mesure 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur et de face à la rue Constance de 98 pieds 7 pouces 3 lignes et 108 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 14, formant l'encoignure des deux dernières rues mentionnées. Les améliorations consistent en une jolie bâtisse en bois à étage avec cinq chambres, cuisine et dépendances. La chambre du devant est convenable pour un stand d'épicerie, de fruits ou un shop de boucher.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en billets de 1 et 2 ans portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1890. Un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère sera requis.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 juil—19 26—2 16 23 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBÈS.

Vente du contenu, installations, etc., d'un magasin de papeterie.

Succession de Francis Boehm.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 30,608.

EN VERTU d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A maintenant absent en congé, le dit ordre étant daté du 28 juillet 1890, je procéderai à la vente à l'encan, le MERCREDI, 6 août, à 11 heures A. M. sur les lieux, No 179 rue Poydras près Carondelet, des marchandises suivantes appartenant à la dite succession—

Le stock entier de livres, papeterie, jouets etc., maintenant contenu dans le dit local ensemble avec les comptoirs, vitrines, étagères, installations, etc.

—Aussi—

Le terme non expiré du bail se terminant le 30 septembre 1890, et le droit d'occupation du dit local, No 179 rue Poydras.
STEPHEN J. DERBÈS, Encanteur.
27 juil—27—août 3 6

PAR D. E. MORPHY.

Magasin magnifique et bien situé et une bâtisse à deux étages dans le fond, couverts en ardoises.

Bâtis expressément pour le commerce de grocerie.

A long crédit.

No 28,890.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Charles Desforges vs. ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 16 juillet 1890, à moi adressé—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galennie (anciennement Barthélemy), Magasins, Calliope et Camp, formant le coin des rues Galennie et Magasins, et mesurant, au pied anglais 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins, sur 89 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Galennie.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit à partir du jour de vente, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les clauses usuelles de 5 pour cent pour honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant James McConnell jr, notaire aux frais de l'acquéreur.
20 juil—20, 22,—août 19, 23.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatorze terrains rues Perdido, White et Banks et à Carrollton

Trois morceaux de terre de valeur dans la paroisse Jefferson.

Succession du Dr Jotham Potter, décédé.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, Encanteur. Bureau No 19 rue Carondelet. — Le SAMEDI, 2 août 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 11 juin 1890, Dossier No 29,689 pour le compte de la succession de Jotham Potter, décédé, à l'encan il sera vendu

Rue Perdido.

1º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 614, borné par les rues Perdido, Gravier, White et Dupré désigné par le No 1, qui mesure 26 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido, sur un profondeur et face à la rue White de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Perdido et White.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 615 borné par les rues Perdido, Poydras, White et Dupré désigné par le No 25 qui mesure 26 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur et de face à la rue White de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Perdido et White.

Rue Banks.

3º Quatre certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 706, borné par les rues Banks, Palmyre, Clark et Genois, désignés par les Nos 13 14, 15 et 16 qui se touchent, et mesurent, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Banks, sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces.

Rue Monroe, Carrollton.

4º Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 114, borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Quatrième, désignés par les Nos 39 et 40 qui se touchent et mesurent, chacun, 50 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 150 pieds.

Dans la paroisse Jefferson.

6º Deux certains morceaux de terre situés dans la paroisse Jefferson, et sur la rive droite du fleuve Mississippi, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan fait par W. J. McCulloh, voyer du E.-U., qui sont décrits comme suit, à savoir:

Le morceau No 12 contient à peu près 1 200 arpents de terre et d'une forme irrégulière, et est borné au nord et à l'ouest par les terres maintenant ou anciennement appartenant à L. Millaudon, et à l'est par le morceau Nos 12 et 13 sur une ligne parallèle avec le morceau No 14.

Le morceau No 14 contient à peu près 650 arpents de terre et est d'une forme irrégulière et est borné au sud par les terres appartenant à la propriété de J. B. de Gruy, à l'ouest par les terres maintenant ou anciennement appartenant à L. Millaudon, au nord par la ligne de division et à l'est par le Bayou Quacha ou Barataria.

7º Un certain morceau de terre dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, dans l'île connue comme la Grand Ile, désigné comme le No 6, qui mesure (11) arpents sur le golfe du Mexique à la base et borné au sud par le golfe du Mexique à l'est par les terres de la succession de Jotham Potter et au nord par les terres de la succession C. Derbigny.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en outre du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 juin—29—6 13 20 27—2 août

PAR B. ONORATO & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle propriété de résidence dans le premier district de cette ville, coin des rues Prytanée et Calliope.

Dans l'affaire de P. R. Angelovich vs ses créanciers.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—Division C., No 29,004

VENTE DE SYNDIC

PAR B. ONORATO & CO.—B. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—SAMDI, 9 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, daté du 30 juin 1890 et signé le 2 juillet 1890 il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages leur appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Calliope, l'avenue St-Charles et Clio et désignés sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant L. Hermann, ancien notaire, le 11 avril 1843 comme lots Nos dix et onze. Le lot No onze forme le coin des rues Calliope et Prytanée et mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur et façade à la rue Calliope de 120 pieds et la même profondeur sur la ligne le séparant du lot No 10 et le lot No 10 mesure 29 pieds de face à la rue Prytanée sur 140 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, style moderne, couverte en ardoises et retirée de la rue, coin Calliope et Prytanée, contenant au rez de-chaussée une véranda sur le devant, couloir, salon à arche double, chambre à dîner, grande chambre pour cuisine, office et chambre à magasin.

Au 2ème étage véranda sur le devant, couloir, 4 grandes chambres à coucher, deux petites, chambre à bain et barrière au fer sur le devant et sur le côté gaz dans toute la bâtisse qui est en bon ordre, ayant 4 lignes de chars urbains rie et ramise, citerne cour pavée—Pour plus amples informations voir le plan à la bourse.

Conditions—L'acquéreur devant payer comptant sept mille piastres ou plus et la balance à un et deux ans de crédit. La partie à crédit devant être garantie par des billets de l'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, les billets devant porter toutes les clauses de garanties usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur devra payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 juil—5 12 19 26—2 et 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence désirable dans le Premier District.

Dans l'affaire de J. W. H. Eckert vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 27,268.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO & Co. B. Onorato, Encanteur — Bureau, No 16 rue Bourbon. — SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C. siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour Division B, maintenant absent en congé, en date du 24 juin 1890 il sera vendu la propriété ci après décrite, à savoir:

La quatorzième partie indivise de l'intérêt de l'insolvable dans deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Commune maintenant Avenue Tulane, Villeré et Jackson maintenant Gasquet ou Cleveland, un des dits lots forme une partie de la portion du lot No 20 et est prise sur le côté du dit lot le plus près de la rue Jackson maintenant rue Cleveland, et l'autre lot forme une partie des portions des lots Nos 20 et 21 sur un certain plan fait par Hugh Grant, voyer, daté du 9 février 1838, lesquels dits lots de terre mesurent chacun 20 pieds rue Robertson, mesure américaine, borné dans le fond par une allée de 15 pieds de largeur pour l'usage commun des dits lots et d'autres.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ferd. Kirchner, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
27 juin—27 28—juil 5 12 19 26—août 2